

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

PREMIERE SESSION
DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE LA PROTECTION
DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL
DE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

(Paris, 27 juin - 1er juillet 1977)

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session par le Directeur général ou son représentant
2. Election du président
3. Adoption du règlement intérieur
4. Election des vice-présidents et du rapporteur
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Méthodes de travail du Comité
7. Questions relatives à l'établissement de la liste du patrimoine mondial
 - a) Forme et contenu de l'inventaire qui sera soumis au Comité par chacun des Etats parties à la Convention
 - b) Procédure relative à la soumission des inventaires par les Etats
 - c) Adoption de critères pour l'inscription d'un bien sur la liste du patrimoine mondial
 - d) Procédure relative à l'établissement et à la publication de la liste du patrimoine mondial
 - e) Questions diverses

.../...

8. Questions relatives à l'établissement de la liste du patrimoine mondial en péril et à l'octroi d'une assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial
 - a) Forme et contenu des demandes d'assistance internationale
 - b) Procédure relative à l'étude de ces demandes
 - c) Critères relatifs à l'établissement d'un ordre de priorité pour l'octroi d'une assistance internationale
 - d) Procédure relative à l'établissement et à la publication de la liste du patrimoine mondial en péril
 - e) Examen de l'accord-type à conclure avec les Etats bénéficiaires d'une assistance internationale
 - f) Procédure relative à l'établissement et à la publication de la liste des biens pour lesquels une assistance internationale est fournie
 - g) Questions diverses
9. Date et lieu de la deuxième session du Comité
10. Invitations à la deuxième session du Comité
11. Adoption du rapport
12. Clôture de la session